



Nouveau Coronavirus (COVID-19)

Critères de suspicion, de prélèvement d'échantillons et de déclaration

Etat: 09.03.2020

Critères de suspicion

La suspicion ne se fait que sur des critères cliniques.

- Symptômes aigus d'infection des voies respiratoires (par ex. toux ou détresse respiratoire)
- Et/ou**
- Fièvre $\geq 38^{\circ}\text{C}$

Critères d'échantillonnage

Une analyse de laboratoire est recommandée pour les personnes qui répondent aux critères de suspicion et à un des critères ci-dessous :

- **Symptômes sévères, c'est-à-dire critères médicaux d'hospitalisation**
- **Pneumonie bilatérale (ou ADRS) d'étiologie indéterminée hospitalisé**
- **Personne particulièrement vulnérable** (> 65 ans, hypertension, diabète, maladie cardiovasculaire, maladie respiratoire chronique, immunosuppression, cancer)
- **Professionnel de santé en contact avec des patients ou des résidents d'EMS**

Tant que cela présente encore une pertinence, on peut également tester des personnes qui ont des symptômes respiratoires et de la fièvre ET qui au cours des 14 jours précédant le début des symptômes:

- a. ont séjourné hors de Suisse dans une zone particulièrement affectée
- b. ont eu un contact étroit avec un cas confirmé

Des détails sur le prélèvement et l'expédition des échantillons sont disponibles sur le site Internet du CRIVE :

<https://www.hug-ge.ch/laboratoire-virologie/centre-national-reference-pour-infections-virales>

Critères de déclaration

- **Les laboratoires de diagnostic** communiquent au service du médecin cantonal et à l'OFSP, dans les deux heures, les résultats de laboratoire **positifs** pour le COVID-19 obtenus au moyen de la détection par PCR.
- Les résultats **négatifs** sont à déclarer une fois par jour à l'OFSP sous forme d'un total journalier agrégé.
- **Les médecins déclarent au service** du médecin cantonal et à l'OFSP, dans les 24 heures, les **résultats cliniques de tous les cas confirmés** par PCR.